

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 10 mai 2011

LETTRE DU 10 MAI 2011

Estimables collègues,

Voici qu'un printemps bien tardif nous arrive pour stimuler la végétation citadine et pour ragaillardir, de ce fait, les amants de la nature surtout lorsqu'elle est fleurie et odorante. L'APRUM, qui entreprend le dernier mois du présent exercice, s'apprête à recevoir ses membres en assemblée générale (31 mai) et se prépare à accueillir son Conseil lequel, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, sera présidé par notre collègue Jacques Boucher. Le Comité de rédaction des Grains de sagesse prépare un numéro spécial consacré, en majeure partie, aux réminiscences des événements qui ont marqué la vie de l'Association au cours des 27 dernières années.

Les réjouissances traditionnelles associées au « temps de Pâques » sont malheureusement assombries par le décès récent de deux collègues de haute réputation qui ont fait l'objet de commentaires élogieux véhiculés par les médias et dont les carrières universitaires justifient d'emblée les hommages nécrologiques qui suivent.

### NÉCROLOGIE

**Correctif** La dernière phrase du 2<sup>e</sup> paragraphe de la note nécrologique au sujet de notre collègue Margaret Kiely aurait dû se lire « Ses activités lui ont valu l'admiration et les éloges de ses collègues de psychologie et des professeurs d'autres disciplines appliquées, notamment, de l'École de service social ».

### **Marie-Andrée Bertrand**

Texte de Michel Lespérance

La professeure émérite Marie-Andrée Bertrand est décédée subitement le 6 mars dernier à l'âge de 85 ans. Elle commence sa carrière comme travailleuse sociale auprès de femmes condamnées dont la majorité pour prostitution. Titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal en 1963, Marie-Andrée Bertrand devient la première québécoise et la première femme à obtenir un doctorat en criminologie de l'Université de Californie à Berkeley (1967). La même année, l'Université l'engage à titre de professeure à l'École de criminologie où elle enseignera de 1967 à 1997. Elle fut également rattachée au Centre international de criminologie comparée. Très tôt, elle consacre une partie de ses enseignements au Service de l'éducation permanente et siège à son

Conseil de 1970 à 1973. Ce service académique deviendra en 1974 la Faculté de l'éducation permanente. Elle en sera vice-doyenne de 1977 à 1980. La professeure Bertrand est promue agrégée en 1970 et titulaire en 1979.

Marie-Andrée Bertrand a eu une contribution insigne à plusieurs instances de l'Université : l'Assemblée universitaire de 1975 à 1983 et de 1984 à 1988 où elle contribuera de façon marquée aux débats sur le processus de nomination du recteur et ceux sur la participation étudiante, ayant elle-même présidé aux réflexions sur cette question au sein d'un comité ad hoc dont elle fut la présidente. Elle représenta la FEP à la Commission des études, siégea au Conseil de l'Université de 1977 à 1980 et servit au Comité de retraite du régime des rentes de 1991 à 1995. Deux autres premières: Marie-Andrée Bertrand fut la première présidente du SGPUM (1972) et du Comité permanent du statut de la femme (1976).

Intellectuelle engagée et travailleuse acharnée, Marie-Andrée Bertrand a fait porter ses recherches sur trois axes majeurs : le rapport des femmes au droit pénal, la politique des drogues et, plus largement, les théories critiques liées au sexe, à la conscience de classe et à l'appartenance ethnique. La première cause qui la mobilise est le traitement inique et discriminatoire des jeunes filles par les tribunaux de la jeunesse. Plus tard, elle étend à sept pays son étude comparative sur les rapports entre les femmes et le droit pénal. Son combat pour l'égalité des femmes en droit comme dans la vie politique, professionnelle et sociale durera plus de 40 ans. Formée à différents courants, elle a développé, bien avant d'autres au Québec, une vision claire des inégalités de genre et de couleur. Elle a fait partie de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, la Commission Le Dain , de 1969 à 1973, laquelle recommandait la dépénalisation de la possession et de l'usage non médical des drogues. Antiprohibitionniste, Marie-Andrée Bertrand a toujours soutenu, études à l'appui que : « le droit pénal n'est pas le bon outil pour s'attaquer aux problèmes d'abus de substances. »

Marie-Andrée Bertrand est l'auteure de plusieurs livres dont *La femme et le crime* (1979) et *Prisons pour femmes* (1998), écrit en collaboration et de plusieurs articles et chapitres de livres sur la question des femmes et du contrôle social. Elle a codirigé, avec Louise L. Biron , la recherche sur la production criminologique sur la question des femmes au Canada (1988-1990) ; organisé et présidé la « Conférence internationale sur les femmes, le droit et le contrôle social » qui s'est tenue au Mont-Gabriel en 1991. Elle a mené une importante étude sur *Les obstacles au changement dans la condition des femmes* (CRSH, 1993-1998) tels qu'ils se manifestent dans le déroulement des carrières de 22 femmes diplômées en criminologie, au Québec.

Au cours de sa longue carrière Marie-Andrée Bertrand a cumulé de nombreuses fonctions dans des organismes et des associations professionnels et scientifiques. Elle a notamment été membre du *Research Committee on the*

*Sociology of Law*, membre du conseil d'administration de l'Association canadienne de justice pénale, membre du comité consultatif de la Commission du droit du Canada, vice-présidente de l'Association canadienne des professeurs d'université, présidente de la Fédération des professeurs d'université du Québec et présidente du Conseil québécois de recherche sociale.

À la retraite depuis plusieurs années, la professeure Bertrand était restée très active dans son domaine, continuant de participer à des colloques et accordant des entrevues médiatiques sur ses sujets de prédilection. Encore récemment, elle participait à un dialogue intergénérationnel entre féministes à l'UQAM. Sa carrière a été jalonnée de plusieurs prix, dont le Prix Beccaria en 1962, le Prix Esdras-Minville en 1995. Elle a été faite Chevalier de l'Ordre de la Pléiade en 2001 et Officier national du Québec en 2005. En 1997, l'Université reconnaissait le caractère exceptionnel de sa carrière en la proclamant professeure émérite.

## **André Raynauld**

Texte de Michel Lespérance

André Raynauld, professeur émérite de l'Université, est décédé le 11 avril dernier. Né à La Pocatière le 20 octobre 1927, il termine un Baccalauréat ès Arts à l'Université de Montréal en 1948, puis y obtient une Maîtrise ès Arts en relations industrielles. Il poursuit sa scolarité et obtient, en 1954, un doctorat en sciences économiques de l'Université de Paris.

Recruté par la Faculté, André Raynauld connaît à l'Université une carrière remarquable. En 1958, il est promu professeur agrégé et obtient sa titularisation (1966). Lors de son recrutement, en 1954, la Faculté lui confie la responsabilité de « bâtir » solidement le secteur de la science économique. Il s'y emploie avec détermination et compétence et fonde le Département de sciences économiques en 1958. Il en devient le premier directeur et occupe ce poste jusqu'en 1963, puis de nouveau, de 1965 à 1967. Convaincu de la nécessité d'asseoir les activités départementales sur des recherches sérieuses, il fonde en 1970 le Centre de recherche en développement économique (CRDE) dont il devient le premier directeur.

Concernant le rôle joué par André Raynauld aux plans national et international, il y a lieu de citer le témoignage rendu par un de ses collègues et professeur émérite, M. Rodrigue Tremblay : « Très près de la réalité économique, André Raynauld assumait de nombreuses et prestigieuses responsabilités tant au plan national qu'international. C'est ainsi qu'il fut tour à tour conseiller auprès de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité (1962 et 1963), du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (1964 à 1966), de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1964 à 1968), du ministère des Finances du gouvernement fédéral (1965 à 1967), de la Commission des prix et des revenus (1970), en plus de poursuivre des travaux de recherche au Centre de développement de l'OCDE à Paris. Rares sont les économistes qui peuvent

compter à leurs actifs une telle expérience polyvalente des milieux académiques et économiques. De plus, de 1971 à 1976, André Raynauld assumait la présidence du prestigieux Conseil économique du Canada où il put poursuivre ses recherches, entre autres sur les conséquences du libre-échange pour le Canada. »

Le professeur Raynauld a publié plusieurs articles et ouvrages dans le domaine de l'économie dont *Croissance et structure économique de la province de Québec* (1961) et *Institutions économiques canadiennes* (1964). Il est le co-auteur du très remarqué rapport Higgins-Martin-Raynauld (1970) préparé à la demande du ministère de l'Expansion économique régionale et portant sur les conditions propices au développement urbain et régional.

Robert Lacroix, économiste, professeur émérite et recteur de l'Université de 1998 à 2005, soulignait le rôle majeur joué par le professeur Raynauld auprès de ses étudiants de la manière suivante : « Peu importe la fonction qu'il occupait, André Raynauld demeurait un professeur et un mentor. Dans toutes les grandes recherches qu'il a dirigées, il a fait massivement participer ses étudiants, ses anciens étudiants et ses jeunes collègues du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Il prolongeait ainsi son rôle de professeur et permettait à de jeunes économistes francophones de s'insérer dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux. Il a été pour beaucoup d'entre nous une puissante locomotive qui nous a entraînés plus loin et plus haut. André Raynauld était fier de ses anciens étudiants et de ses jeunes collègues et ne négligeait rien pour leur faciliter une carrière de haut niveau. Il n'était pas seulement un grand maître, il était aussi généreux et loyal. »

Pour l'excellence et l'importance de ses réalisations, le professeur Raynauld a reçu plusieurs reconnaissances : doctorats honorifiques en sciences économiques de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sherbrooke (1976), membre de la Société royale (1968) et officier de l'Ordre du Canada (1986). En 1993, l'Université reconnaissait l'excellence de sa carrière en le proclamant professeur émérite.

Note. La prochaine missive contiendra une notice nécrologique relative aux décès, survenus tout récemment, de Paul Arminjon (mathématiques et statistique) et de Pietro Boglioni (histoire).

## **DE QUELQUES NOUVELLES**

### **Assurance-santé**

L'APRUM a participé aux échanges qui ont conduit au renouvellement – à compter du 1er juin 2011 – du contrat relatif au Régime collectif d'assurance-santé UdeM-Croix Bleue. Il a été convenu – pour tenir compte de l'importante augmentation des

compensations versées par l'Assureur aux participants, notamment au chapitre des médicaments et à celui des frais de diagnostic – que l'inévitable augmentation des cotisations ne sera que de 6,9% par rapport à la proposition initiale de 15,3%. Monsieur Guy Bélanger, responsable à l'UdeM, du secteur des « Avantages sociaux », vous avisera sous peu des conditions qui s'appliqueront dans votre cas selon la catégorie de protection qui vous concerne (individuelle, monoparentale ou familiale).

### **Assemblée générale** des membres

À cause de circonstances résolument exceptionnelles, l'Assemblée générale annuelle des membres de l'APRUM aura lieu à **14 heures** dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry. Portez ces renseignements dans votre calepin. Les documents afférents à cet événement (avis de convocation et ordre du jour de la séance du 31 mai 2011, procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2010, laissez-passer pour le stationnement...) accompagnent cette missive.

Note. Les collègues qui reçoivent les documents de l'APRUM par courriel électronique obtiendront directement ces renseignements.

### **HOMMAGE À JACQUES ST-PIERRE**

À 15 heures 30, dans le Hall d'honneur, l'Université rendra hommage à votre président en lui conférant le statut de *vice-recteur émérite*. Des porte-paroles de la Direction de l'UdeM et du Conseil de l'APRUM tiendront alors des propos appropriés en présence des personnes invitées dont quelques membres de la famille immédiate du président. Un vin d'honneur offert par l'Université et par l'APRUM permettra aux personnes invitées de fraterniser.

Le texte ci-joint de Jacques Boucher fait état des particularités afférentes à cet événement.

### **IN FINE**

A vous toutes et tous, je dis MERCI. Grand merci surtout, pour l'appui que vous avez apporté à votre Association. Elle n'a pu atteindre son efficacité dans le traitement de ses (vos!) dossiers – sa maturité, quoi – que parce que vous l'avez habitée!

Et, une fois encore, je vous salue en toute cordialité.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, adresse courriel,...) changent?  
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635. Site web [[www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)]